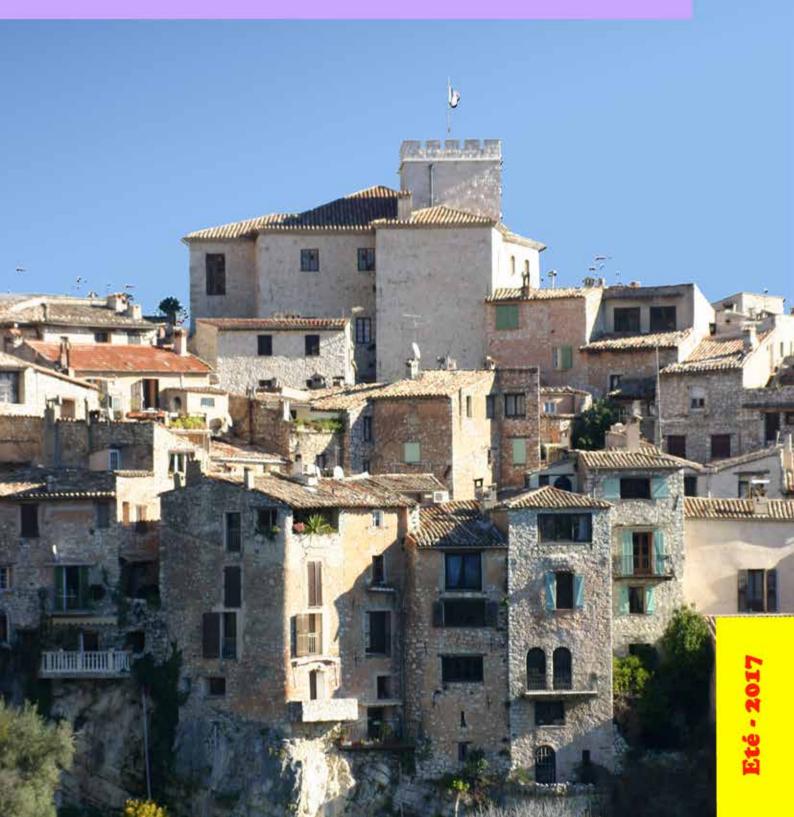


TOURRETTES

Le mag'

MAGAZINE D'INFORMATION DE NOTRE VILLAGE



Fête de la Sainte Marie-Madeleine Du vendredi 21 au mardi 25 juillet 2017

Le samedi 22 juillet, je vous invite à rejoindre le Conseil municipal pour partager l'apéritif offert aux Tourrettans et aux visiteurs de note cité, à la Bastide aux Violettes.

Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous accueillir en toute amitié et toute convivialité, je vous prie d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

Damien Bagaria

Agenda événements 2° semestre 2017

La Madeleine

Vendredi 21

18h messe à la chapelle de la Madeleine

Samedi 22

A partir de **18h** Apéritif d'honneur

à "La BASTIDE AUX VIOLETTES"

Repas dansant: "Aïoli" 20h avec animation musicale

Dimanche 23

11h messe chantée

21h Concert - Original Cosoleto Brothers (Soirée Estivales du Conseil Départemental)

Lundi 24

9h30 concours pétanque triplettes arrangées 16h Super Loto du Club Les Violettes

Mardi 25

9h30 concours pétanque à la mêlée

www.tourrettessurloup.com ⇒ Agenda ⇒ Manifestations

Expositions au Château-Mairie

Deux sont prévues à l'Espace Muséal :

- du 30 juin au 09 septembre Léon Sabatier - voir page 11
- du vendredi 20 octobre 2017 au 23 février 2018 Suzanne Hetzel (FRAC)

Fonds Régional d'Art Contemporain

Juillet SDF : Salle des fêtes Paul Ceuzin				
vendredi 7	Caravane du sport	City stade		
sam 8 & dim 9	Cabaret - spectacle	SDF		
lundi 10	Marché Nocturne	Village		
jeudi 13	Bal de la fête nationale	Scourédon		
samedi 15	Concert de Cornicîmes	Eglise		
du 21 au 25	Fête patronale	Village		
vendredi 28	Concert El Sciubba	Scourédon		
dimanche 30	Festival des Mots	Bastide		
lundi 31	Marché Nocturne	Village		
Août				
mardi 1	Pique-nique aux Courmettes			
mardi 1	Concert Emily Johnson's Band Scourédon			
samedi 5	Concert promenade C. Gorelli Bastide			
dimanche 6	Concert Paris Le Spectacle	Scourédon		
lundi 7	Marché Nocturne	Village		
dimanche 13	Cheyalets dans la rue	Village		
	embre			
dimanche 3	1	e Libération		
vendredi 8	Soirée BBQ Pont-du-Loup			
samedi 9	Forum des Associations	Scourédon		
samedi 16	Concert Rosewood	Eglise		
dimanche 17	Repas caritatif Rotary club	SDF		
dimanche 17	Randonnée du chemin du p	paradis		
dimache 24	Trail Trophée de Joëlettes			
samedi 30	Concert Vocallissimo	Eglise		
Octo				
dimanche 1	Vide Grenier d'automne	Madeleine		
samedi 7	Conférence naturopathie	SDF		
samedi 7	Soirée choucroute	SDF		
samedi 21	Concours Un jour Une voix			
dimanche 29	Bourse aux livres	SDF		
Novembre				

Soirée Beaujolais

Marché de Noël

Soupe à l'oignon

Concert de Noël

Bourse aux jouets / Ski

Concours Un jour Une voix

Loto au Pont-du-Loup Salle Bigarade

Théâtre - Pont-du-Loup Salle Bigarade

vendredi 17

vendredi 24

dimanche 3

dimanche 3

samedi 9

samedi 16

samedi 16

Décembre

samedi 18

Scourédon

SDF

SDF

Eglise

Village

Scourédon

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers amis tourrettans,

Après deux campagnes électorales omniprésentes dont les résultats traduisent sans doute une nouvelle perception de la politique par nos concitoyens, l'été et son bulletin municipal sont là.

La commune continue de grandir avec de grands et de petits projets, visibles ou discrets, destinés à conforter le bien vivre à Tourrettes. Toutefois des contraintes en rendent la réalisation plus difficile : un budget serré, des normes et des règlements toujours plus nombreux. Par ailleurs, il nous faut apprendre à vivre avec le risque tout en cherchant à le minimiser. Tous ces points sont décrits dans le cœur du bulletin.

Ce tableau un peu noir doit être illuminé par la joie de nos enfants dans leur quotidien au village et par les manifestations sportives, sociales et culturelles organisées par les associations, le Comité des Fêtes et le Service Culture de la mairie.

Cet ensemble traduit un dynamisme intergénérationnel fort qui anime notre village.

Bonnes vacances à tous, profitez de la joie des retrouvailles en famille et avec des amis venus apprécier Tourrettes.

Avec mon plus cordial souvenir.

wast .

Damien Bagaria

SOMMAIRE

Tourrettes continue de grandir	p 4
Vivre avec le risque	р б
Où en est le logement social ?	p 7
Parlons finances	p 8
Brèves	p 10
La Fresque de « Mon École Maternelle »	p 12
Les enfants à l'Espace Muséal	p 14
Qualité Tourisme à La Bastide	p 15
Le commerce à Tourrettes	p 16
Nouveaux commerces et services	p 17
Infos pratiques	p 19
La trousse de secours naturelle de l'été	p 20
Les jardins familiaux sont ouverts	p 21
Portraits	p 22
Etat civil	p 23
Abonnements Newsletters et Alertes SMS	p 24

Bulletin municipal de TOURRETTES-sur-LOUP

Direction - Rédaction - Diffusion 2 800 exemplaires

Mairie de Tourrettes-sur-Loup

Diecteur de la publication

M Damien BAGARIA

Commission communication Comité de rédaction : membre de la commission extra-municipale de communication

Tourrettes continue de grandir

La commune poursuit son effort d'équipement : après l'agrandissement de l'école maternelle et la restructuration de l'Office du Tourisme en 2016, la place de la Libération est désormais pourvue de toilettes publiques modernes et accessibles aux personnes à mobilité réduite. Une telle réalisation renforce l'attrait touristique du village et offre aux différents bars et restaurateurs en dérogation « accessibilité » une opportunité pour leurs clients.

La voirie est aussi concernée : outre l'entretien habituel du réseau, la route de Pie-Lombard a été refaite sur la moitié de sa longueur ; cette réfection se poursuivra l'année prochaine. La route des Quenières a été élargie dans le secteur compris entre le vallon des Bouirrades et le chemin de Saint-Martin. Entamée en 2016, la modernisation de l'éclairage public se poursuivra en 2017 et 2018, par l'évolution des candélabres à la technologie LED (Light Emitting Diodes), moins gourmande en énergie et plus économe en opérations de maintenance.

'autres projets importants sont en cours: en 2017, la construction du Centre **Technique Municipal** sur la route de Provence est engagée. Les Tourrettans se souviennent que le premier Centre Technique Municipal avait été construit au Pré-Neuf, en 1987 ; 10 ans plus tard, il était transformé en salle des fêtes, au moment où un nouveau centre technique était ouvert route de Provence. Ce nouveau centre technique a dû être fermé en 2010, à la suite d'un arrêté de péril, en raison de l'affaissement d'une partie de sa structure. Une étude a montré que la reconstruction complète du site était financièrement la solution à privilégier à celle de la consolidation de l'ancienne structure, devenue dangereuse. Le nouveau bâtiment sera livré en fin d'année ; il accueillera l'ensemble des services techniques, les locaux destinés au personnel, bureaux, ateliers, vestiaires, sanitaires, ainsi que les surfaces de stockage et de parking indispensables.Ce projet est lancé :l'ancien bâtiment a été démoli.

Le Château-Mairie bénéficiera cette année d'une nouvelle toiture, refaite à l'identique pour protéger le bâtiment des infiltrations en cas de pluies abondantes.

Au cours du second semestre, la reconstruction d'un tronçon vieillissant et fuyard du canal de la Gravière, entre le chemin de Saint Arnoux et la piste des Valettes permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable, tout en prévoyant le déploiement ultérieur de nouveaux équipements de lutte contre l'incendie (projet en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de l'Estéron et du Var Inférieur - SIEVI).

ces travaux seront suivis de la réalisation d'une voie cyclable et équestre sur la piste des Valettes qui emprunte le tracé des anciens Chemins de Fer de Provence, entre le Pont de Pie-Lombard et l'ancienne halte des Valettes (projet porté par le Conseil Départemental).

2018 sera, entre autres, l'année de la réhabilitation de la salle des fêtes. Le projet a, en fait, déjà débuté depuis le début de cette année par la définition précise des besoins, la rédaction d'un cahier des charges, menée en liaison avec tous les utilisateurs actuels. Outre la salle des fêtes revue et rénovée, l'ensemble comprendra deux autres salles plus petites destinés à accueillir des groupes jusqu'à 50 personnes, des vestiaires et des sanitaires, des loges d'artistes, une cuisine et un office ; elle intégrera également des équipements modernes de projection et de sonorisation. L'aménagement extérieur sera aussi totalement revu. La réalisation se fera sur l'ensemble de l'année 2018 ; comme elle impliquera la fermeture de la salle actuelle, une structure provisoire sera installée sur le terrain Casta.

Bien d'autres réalisations sont en cours ; pour n'en citer que quelques unes : celles qui concernent l'application des nouvelles technologies aux activités administratives et scolaires, ainsi que leur déploiement public. La réhabilitation du système communal de vidéo-protection est largement entamée, un réseau de fibres optiques multiservices se met progressivement en place, dans l'objectif de l'intégration des applications informatiques, téléphoniques et de sécurité des bâtiments communaux, afin d'en améliorer les performances tout en limitant les coûts d'exploitation; un service WIFI public a été mis en service au centre du village et des panneaux électroniques d'information seront installés.

L'assainissement collectif n'a pas été oublié, puisqu'après une étude menée en concertation avec les services du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau, la station d'épuration fera l'objet cette année de travaux de réhabilitation et de mise aux normes. Le réseau d'assainissement collectif continue de s'étendre, notamment en haut de la route du Pré-Neuf.

Tout ce qui précède n'est qu'un aperçu des investissements engagés par la commune ; une liste exhaustive en serait trop longue et fastidieuse. Tourrettes poursuit sa transformation en se dotant d'infrastructures modernes et performantes pour le bien-être et la sérénité de ses habitants.

Réseau WIFI gratuit : place de la Libération

Pour se connecter depuis un appareil mobile : ouvrir un navigateur puis saisir une adresse email, et sélectionner le réseau « *Cigale* ».



Ancienne déchetterie - futur Centre Technique Municipal



Toilettes publiques au jardin Tajasque



Sécurisation de la route des Quénières

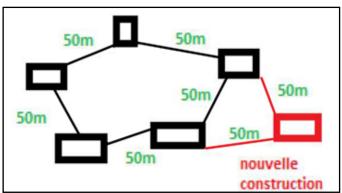


La commune de Tourrettes-sur-Loup étant entièrement soumise à la loi montagne, la constructibilité d'un terrain est appréciée au regard de ses dispositions. Les principes de la loi montagne ont été retranscrits dans la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) des Alpes-Maritimes qui est opposable, puis dans le Schéma de Cohérente Territoriale (SCoT) de la CASA.

Les servitudes d'utilité publique restent applicables:

- servitude sonore des infrastructures de transports terrestres (le long de la RD 2210 à proximité du village)
- zone d'archéologie préventive (village et abords)
- protection des bois et forêts (carte du défrichement consultable sur le site internet de la préfecture)
- servitudes de protection des sites et monuments (site inscrit, classé, périmètre de monument historique)
- servitude de réseaux électriques servitude de réseaux de télécommunication (partie Est de la route de Provence)
- zones de protection des eaux potables et minérales (sources d'eau)
- les PPR (feux de forêt, inondation et mouvement de terrain)
- ainsi que les dispositions communales en matière de traitement des eaux pluviales et de piscines, celles contenues dans le règlement sanitaire départemental et celles concernant le traitement des eaux usées.

Chaque projet soumis à déclaration préalable ou permis sera transmis à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et devra obligatoirement recueillir un avis conforme favorable du Préfet pour pouvoir être autorisé. Cette consultation obligatoire ne donne cependant pas droit à majoration de délai.



Exemple de loi montagne, seule la proximité avec d'autres habitations compte : 50m maximum de la plus proche.

Pour plus d'informations de l'urbanisme, sur les réglements, les plans de préventions des risques, la loi montagne, consultez le site Internet :

Vivre avec le risque

Nous visionnons régulièrement des images de catastrophes majeures venues de territoires plus ou moins lointains. Aussi, il nous faut considérer les risques naturels et technologiques comme des évènements susceptibles un jour de bouleverser notre vie quotidienne.

Survenant toujours brutalement, ils désorganisent durablement l'environnement, les réseaux routiers, électriques, téléphoniques...et rendent le déploiement des secours difficile.

Il convient donc d'accepter de vivre avec tous ces risques et de préparer les dispositions nécessaires à la fois pour limiter au maximum la gravité de leurs conséquences et organiser les mesures à appliquer si malheureusement une catastrophe se produisait.

Développer une conscience collective partagée

La préparation à la gestion de crise incombe bien sûr aux pouvoirs publics à chaque niveau mais également à tout citoyen.

Au niveau de la commune la rédaction du **Plan Communal de Sauvegarde** (PCS) est en phase finale de réalisation. En complément le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs** (DICRIM) sera rédigé dans les prochains mois. Il est destiné à chacun d'entre vous, et sera inséré dans le bulletin municipal de l'hiver 2017.

Enfin au-delà de ces documents réglementaires, la constitution d'une **Réserve Citoyenne Communale** (RCC) mérite d'être envisagée. Elle doit permettre de réagir localement en attendant l'arrivée des services de secours. C'est pourquoi il est fait appel aux tourrettans volontaires ayant une compétence dans les domaines de la santé, des secours ou formés au secourisme, de la logistique etc... actifs ou retraités. Elle serait sollicitée dans la gestion de la crise sur la commune en cas de catastrophe. Les volontaires peuvent contacter la mairie sur l'adresse suivante reservecitoyenne@tsl06.com.

Au cours du second semestre, une réunion sera organisée avec tous les volontaires et en fonction de la participation les modalités de sa création actées.

Diffuser l'Alerte

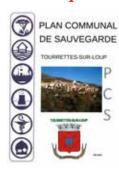
Pour diffuser l'alerte « risque » la commune utilise pour les tourrettans qui sont inscrits le site internet et la diffusion par SMS:

voir « abonnement Newsletter » en dernière page.

En complément, une **sirène** va être installée sur la tour du Château-Mairie. Dès sa mise en service, les procédures de son utilisation seront largement diffusées.

Les Plans de Prévention des Risques

• **PPRMvT**: Une nouvelle carte a été présentée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) avec l'application de nouvelles normes pour les pentes. Elle est affichée en Mairie et est disponible sur le site.



voir exemple en bas de page de droite.

En parallèle, la commune a financé une étude indépendante auprès d'un groupe de géologues. La carte doit être prête fin juin. Une réunion sera organisée avec les services de l'Etat avant l'enclenchement de la suite de la procédure, l'enquête publique en particulier.

Concernant l'éperon rocheux du village, le dossier de demande de subvention a été réalisé et envoyé, les services du Conseil Régional sont venus sur site le 6 juin dernier.

- **PPRIF**: la révision du Plan datant de 2007 est engagée, la première réunion de travail s'est tenue début juin au CADAM. Il s'agit de prendre en compte tous les travaux réalisés depuis 2007 pour actualiser les zonages.
- Vigipirate Alerte Attentat : le dispositif Vigipirate a été relevé dans le département au niveau « Alerte Attentat ». Le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste. L'affiche « réagir en cas d'attaque terroriste » donne des instructions pratiques qui s'articulent autour du triptyque « s'échapper, se cacher, alerter ».

Pour en savoir plus :

www.gouvernement.fr/réagir-attaque-terroriste.

Si vous observez des faits, objets ou comportements qui peuvent représenter une menace et si le doute persiste :

appelez le 17 ou le 112.

En conclusion: nous vivons dans un environnement exceptionnel, gage de sérénité et de bien-être. Toutefois, il faut rester vigilant car le risque est toujours présent. Aussi, chacun doit être acteur de sa sauvegarde et de celle de ses voisins en appliquant la réglementation dans tous les domaines.

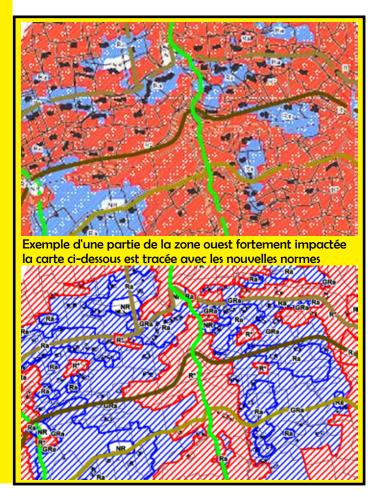
Où en est le logement social?

La réunion « bilan triennal 2014-2016 » s'est tenue à la Sous-préfecture de Grasse le 13 avril 2017. Les objectifs quantitatifs de réalisation des logements n'ayant pas été atteints la commune doit payer cette année 206 651 € au titre du prélèvement de la loi Solidarité Rénovation Urbaine (SRU), soit 50 € par habitant, un montant qui représente 4 % du budget de fonctionnement.

Toutefois, les efforts entrepris depuis plusieurs années pour expliquer les difficultés rencontrées en dépit d'une volonté marquée pour construire des logements sociaux ont convaincu les Services de l'Etat.

Ainsi, le Préfet a demandé à la commune de préparer un dossier le plus exhaustif possible sur Tourrettes et ses spécificités qui freinent l'application de la loi SRU. Le dossier sera porté à la connaissance de la Commission Nationale. L'objectif est d'obtenir de cette Commission qu'elle recommande au ministre chargé du logement un aménagement des obligations de logement social sur le territoire de la commune. Il a été remis à la Préfecture le 15 mai.

Simultanément la conduite des projets se poursuit en liaison avec la CASA et la DDTM.



Le point :

Les Vignons (20 logements) – recours au Tribunal Administratif (TA), jugement rendu favorable mais attente d'un éventuel pourvoi en cassation auprès du Conseil d'Etat,

La Madeleine (13 logements) – recours au TA, procédure close car le POS est caduc,

Les Vergers – acquisition par l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'un terrain de près de 9400m². Etude du financement entre DDTM, CASA, EPF, bailleur et commune du futur programme de logements,

La Gare – avis favorable de l'ABF et de l'Etat pour un programme de 30 logements. Modalités administratives à l'étude.

La rue Saint Jean – 3 à 4 logements derrière le commerce de la Presse

Logements communaux, rue Saint Jean, rénovation du logement au-dessus de la Poste, marché lancé; rue du Brec et Impasse de l'Hôpital dossiers de demandes de subvention en cours de réalisation.

Dans ce cadre la commune a obtenu de la CASA une revalorisation du pourcentage attribué par la CASA, la délibération a été présentée au Conseil Communautaire du 26 juin.



- 1 Les Vignons
- 2 La Madeleine
- 3 Les Vergers
- 4 La Gare
- 5 Rue Saint Jean Presse

Logements communaux:

- 6 rue Saint Jean la Poste
- 7 rue du Brec et Impasse de l'Hôpital

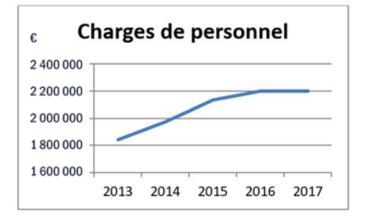
Parlons finances

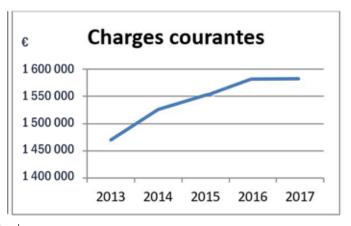
Les recettes de la commune sont en baisse importante et les prélèvements augmentent. La dotation globale de fonctionnement (versée par l'Etat) se réduit, les pénalités « logements sociaux » et la contribution au Fonds de péréquation intercommunal impactent fortement les ressources financières.

Il faudrait pouvoir augmenter les recettes. La municipalité ayant décidé de ne pas augmenter la fiscalité et de préserver la gratuité des services complémentaires liés aux nouveaux rythmes scolaires, la seule piste pour maintenir les capacités de fonctionnement est de maîtriser les coûts puis de les réduire.

La commune a donc engagé une politique de rationalisation des moyens :

- limitation des dépenses courantes,
- investissements permettant des économies,
- externalisation de certains services (nettoyage du village...),
- limitation des recrutements après départs en retraite
- recherche active de financement extérieurs (subventions, mécénat)





Fiscalité

Les recettes 2017 proviennent des impôts, des dotations de l'Etat, des contributions de la CASA, des subventions (Région, Département, CASA), et des quelques services payants proposés par la commune. Le recours à l'emprunt n'est autorisé que pour les investissements.

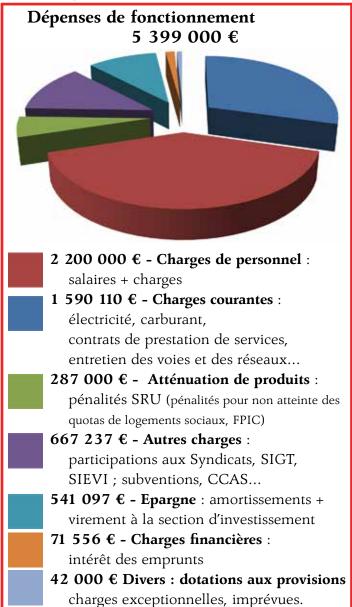
Le seul levier accessible au niveau communal est donc la fixation des trois taux d'imposition locale :

- La taxe foncière
- La taxe d'habitation
- La taxe sur le foncier non bâti.

La taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères revient à la CASA.

La municipalité a opté pour un maintien des taux pour 2017, pour une recette de 2 777 000 €.

Budget prévisionnel 2017



Dépenses d'investissements 4 400 000 €



Sécurisation de la falaise (*)

(village)

1 000 000 €



Jeunesse et sport Ecole maternelle, travaux

écoles, équipements sportifs

135 000 €



320 000 € Voirie



Bâtiments communaux Centre technique,, Salle des Fêtes, moulin de Baussy 1 720 000 €

Logements sociaux

435 000 €



Urbanisme et aménagt du territoire

PLU, étude plan de circulation...

50 000 €



Divers et imprévus 160 000 €



130 000 € Toilettes publiques



Réseaux Fibre commune, vidéoprotection,

réseau pluvial

300 000 €



Acquisitions

90 000 € Mobilier, matériel, logiciels, véhicule



Services aux citoyens Portail internet citoyen,

40 000 € panneaux d'information municipale

20 000 € Cimetière

Dépenses de la commune pour les élèves en 2016

= 1 335 550 €

Village

 fonctionnement 1 110 550 € (hors crèche et Maison des Jeunes)

85 000 € investissement (hors travaux d'extension de l'école maternelle)

pour 300 élèves

3 985 € Coût par enfant

Pont-du-Loup

• Versement de la Commune 140 000 € (quote part fonctionnement et investissements)

pour les 41 tourrettans sur 66 élèves 4 520 €

Coût par enfant

Recettes de fonctionnement 5 399 000 € 2 777 000 € Impôts locaux (55%)817 000 € **Dotations et participations** Etat, département, CASA, CAF... (16%)706 000 € Produits des services (14%)dont personnel refacturé 310 000 € Autres impôts et taxes Droits de mutation, ... (6%)Attribution de la CASA 300 000 € Dotation de compensation, dotation de (6%)100 000 € Atténuations de charges Remboursement maladie (2%)25 000 € Produits de gestion courante (1%)

Recettes d'investissements 4 400 000 €



1 760 000 € **¬** ubventions (40% du montant des investissements)



Plus le report de 2016 (364 000 €),

1 400 000 €



mortissements

290 000 €



486 000 € (FCTVA, Taxe d'aménagement...)



ession de terrain

500 000 €



250 000 € (de la section de fonctionnement)

Brèves

Le Préfet a donné son accord à la proposition Conjointe Gourdon/Tourrettes de modification des statuts du Syndicat Intercommunal Gourdon-Tourrettes (SIGT). Désormais les compétences du Syndicat sont étendues, au-delà de la gestion de l'école il a vocation a assurer l'aménagement des espaces publics du Hameau de Pont du Loup. Il prend le nom de Syndicat Intercommunal de Pont du Loup (SIPL)

Le Centre de Surveillance Urbain (CSU) a été reconditionné dans un local indépendant. Le système de vidéoprotection est désormais actif et son fonctionnement réglementaire.

n contrat de quatre mois (15 mai -15 septembre) a été signé avec VEOLIA Propreté pour le **nettoyage du village** et les principales voies qui convergent sur la Place de la Libération.

Un bilan sera réalisé à la fin de la période et en fonction des résultats la décision de poursuivre cette solution sera éventuellement prise.

La « joëlette »



Le lundi 15 mai l'association « Chemindessens » a fait escale à Tourrettes-sur-Loup dans le cadre de son « happycultour » . Etape d'un parcours à vélo dans le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur avec la compagnie d'une joëlette, chaise à porteur tous terrains qui autorise le transport des personnes en situation de handicap.

Cela permet de faire accéder au patrimoine local des personnes jusque-là exclues par un problème de mobilité.

Bravo et merci à ces bénévoles

'aménagement du terrain CASTA se poursuit, deux autres tables de pique-nique ont été installées, deux bornes électriques et deux points d'eau sont désormais opérationnels.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) travaille sur un futur Skate Park, il faut souligner le sérieux des membres dans la conduite de cette mission.

L'étude sur la circulation de la traversée du village est en cours. Un premier comptage a été effectué : le trafic dans les deux sens représente environ 5680 véhicules dont plus de 60 PL par jour. La vitesse moyenne relevée est de 44 km/h avec des pointes constatées à 90km/h. Une



seconde campagne (été) sera conduite. A l'issue des solutions de sécurisation seront présentées par le cabinet chargé de l'étude à la commune. Elles feront l'objet d'une présentation à la population, avant toute décision de réalisation.

Partenariat TFC et OGC Nice

Le 4 mai , en présence de monsieur le Maire, le président du Tourrettes Football Club, Pierre Robin, et le directeur du centre de formation de l'Olympique Gymnaste Club de Nice , Alain Wathelet ont signé un accord de partenariat liant les deux parties jusqu'au 1° juin 2018. Cet accord sera prorogé d'un an chaque année par tacite reconduction. Le Tourrettes Football Club sera invité à proposer à l'OGCN les jeunes joueurs dont les qualités seraient susceptibles de l'intéresser dans le but d'intégrer à terme leur centre de formation. Tout au long de la saison, l'OGCN accueillera certains éducateurs du T.F.C qui auront la possibilité de suivre des entraînements.



Première « Gratiféria » au village

Cette première édition s'est déroulée le 13 mai dans le village, suscitant beaucoup de curiosité et d'intérêt.

Le concept vient d'Amérique Latine et plus précisément de Buenos Aires. L'idée, initiée dès 2010 par Ariel Bosio, a rencontré un succès grandissant, d'abord localement, puis à l'étranger. Déjà fort populaire dans certains milieux alternatifs, la gratuité n'est certes pas une idée nouvelle. Cependant, la multiplication d'initiatives comme les gratiferias témoigne d'un intérêt croissant de la part de la population

Le fonctionnement : c'est un marché gratuit ou chacun dépose des objets dont il n'a plus l'utilité et qu'il accepte de donner, sans attendre de retour. Mais on peut aussi se servir gratuitement même si on n'a rien à offrir. Le but étant de donner une deuxième « jeunesse » à un objet qui aurait terminé à la poubelle.



C'est aussi un lieu d'échange, de convivialité. A la fin de la manifestation la totalité des dons restants sont livrés au Secours Populaire.

D'autres « Gratiféria » auront lieu prochainement.

Contact: Alexandra Dubreuil 06 01 41 09 79

Les publications de la Société Historique de Tourrettes

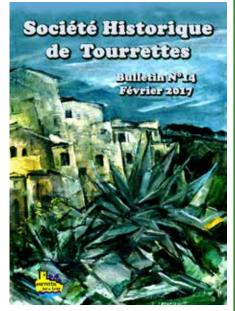
L'association SHT a publié au premier semestre 2 éditions spéciales :

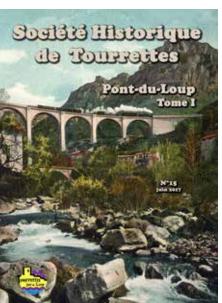
- Le N° 14 dans laquelle est décrite la biographie du peintre Léon Sabatier dont une soixantaine d'oeuvres sont exposées cet été à l'espace muséal du Château-Mairie.
- Le N° 15 sur l'historique du Hameau de Pont-du-Loup. La revue comprend de très belles illustrations, depuis l'origine du Loup, le hameau de Pataras, les champs de bigaradiers, la construction de la route, du chemin de fer, de l'usine hydroélectrique, la création des hôtels, sa transformation en lieu touristique jusqu'à le destruction du viaduc. Le prochain tome paraîtra en 2018.

Ces brochures peuvent être obtenues soit par abonnement annuel, soit achetées chez les dépositaires tourrettans :

- La « Tanière du Loup » sur la Barbacane
- La « Presse les Violettes » route de St Jean







La Fresque de « Mon École Maternelle »

L'été dernier un appel à candidature a été lancé auprès d'artistes pour réaliser une fresque ou un trompe l'œil sur les murs de l'extension de l'école maternelle. La municipalité a décidé de donner la possibilité aux tourrettans de choisir eux-mêmes quelle serait celle qui ornerait le bâtiment.

Après deux mois de vote, les habitants ont choisi la fresque de George, artiste tourrettane, qui a proposé une structure en acier découpé basée sur des dessins des enfants de la maternelle. Une œuvre originale en pièce unique spécialement conçue pour l'école.

Durant le mois de février, pendant les vacances scolaires, est venu le temps de l'installation...



Réception des pièces métalliques équipées de tiges à insérer directement dans le mur.



Pour faciliter l'accrochage au mur, une reproduction du mur est réalisée à l'échelle sur le sol de la salle des fêtes (réquisitionnée pour cette occasion) à l'aide de scotch et... de beaucoup de calcul! Chaque pièce représente un dessin d'enfant et sera assemblée individuellement.



Les pièces en acier découpé sont peintes en thermo laquage.Pour les papillons l'artiste les retravaille avec différentes peintures afin d'obtenir le rendu fini souhaité. Pour les papillons un dégradé est réalisé.



Un camion avec nacelle avait été loué pour pouvoir accrocher les pièces. Un travail long et difficile par le poids et l'entrelacement de ces dernières. Une semaine aura été nécessaire pour l'installation de cette structure de 11m de long!



Inauguration de la fresque le mercredi 8 mars 2017 en présence du sous-préfet de Grasse, Philippe Castanet.



Les enfants à l'Espace Muséal





Depuis de nombreuses années Patrick Rosiu, professeur d'arts plastiques au collège de la Sine, intervenait auprès des élèves de Tourrettes lors des expositions organisées par la mairie en partenariat avec le FRAC de Marseille (Fonds Régional d'Art Contemporain).

Depuis la rentrée scolaire 2016 la municipalité a décidé de financer ces interventions et d'étendre ces actions pédagogiques à l'ensemble des expositions de l'Espace Muséal (Château-Mairie). Une convention a été établie afin que ces « visites artistiques » soient pérennes.

L'équipe du service culturel conçoit et propose des actions lors des expositions pour sensibiliser les enfants à l'art et leur permettre ainsi de l'appréhender : Regarder, Comprendre, Analyser, Conceptualiser et Pratiquer sont les principes essentiels de ce travail pédagogique.

Ainsi deux fois par semaine, les élèves de l'école élémentaire investissent l'Espace Muséal, lieu privatisé pour l'occasion. La relation entre Patrick Rosiu, l'intervenant, et les enseignants est primordiale et ces actions pédagogiques ne pourraient avoir lieu s'il n'y avait pas cette volonté de sensibilisation de part et d'autre.

Un bel exemple d'ouverture à l'art et la culture



Qualité Tourisme... à La Bastide

La Bastide aux Violettes reconnue et récompensée

En avril 2016, la commune s'est engagée dans le processus d'obtention de la Marque Qualité Tourisme pour la Bastide aux Violettes.

Ce label a été créé par l'Etat en 2015 pour améliorer la qualité des prestations touristiques, en particulier l'accueil, dans notre pays.

La Bastide s'est engagée dans la démarche accompagnée par le service « Economie et Tourisme » du Conseil Départemental et le Cabinet Authentis. Un dossier est constitué à partir d'un audit interne évaluant nombre de critères dont :

- la qualité de la prestation
- l'accueil et le professionnalisme des agents
- la maîtrise des langues étrangères
- la qualité de l'information donnée
- l'offre des prestations personnalisés
- la propreté et le confort
- la prise en compte de l'avis des visiteurs.

Le dossier, travail des agents motivés, est remis et le résultat de son évaluation donne 89,06% de critères satisfaisants.

Des corrections sont apportées, et en août 2016 une « visite mystère » du Cabinet Authentis permet d'obtenir 92,60 % de critères remplis.



Cet audit final confirme la réussite de la démarche engagée. Elle est le fruit du travail quotidien des agents de la Bastide, de l'implication de la culture dans les jardins et d'une volonté de la municipalité de valoriser ce site majeur pour le village.

La plaque a été apposée sur le bâtiment et dévoilée le 3 juin à l'occasion du « Rendez-vous aux Jardins ».



Le commerce à Tourrettes

A près presque deux ans de fermeture, le local « Presse Les Violettes » rue Saint Jean a rouvert. Il abrite également le relais postal car l'agence postale de Tourrettes fermera le 15 juillet prochain.

C'est une excellente nouvelle qui va permettre de relancer la fréquentation du village et d'en renforcer le lien social.

Ce résultat est le fruit d'un long travail de négociation de la municipalité avec les services de l'Etat et de la CASA.

En effet, la commune ne possède plus le droit de préemption urbain (carence depuis 2011 par un manque de logements sociaux) et ne dispose pas non plus des ressources financières pour une telle acquisition.

Le montage de l'opération a donc été le suivant :

- 1. préemption par l'Etat (local commercial, appartement et jardin),
- acquisition de l'ensemble du foncier par la CASA qui possède la compétence logement et perçoit le prélèvement SRU sur les communes « défaillantes » dont Tourrettes en particulier,
- 3. signature d'un bail emphytéotique avec un bailleur social pour le logement et le terrain (possibilité de construire 2 à 3 logements supplémentaires),
- 4. convention de mise à disposition du commerce à la commune qui en fera ultérieurement l'acquisition.

Il faut espérer que les tourrettans mesureront tout l'intérêt de cette action et qu'ils seront nombreux à fréquenter ce magasin pour en assurer sa pérennité.



Par ailleurs, après avoir rencontré le responsable du **Crédit Agricole** des 2 agences de Vence et de celle de Tourrettes, il s'avère que l'agence de Tourrettes restera ouverte. Un renforcement, plusieurs jours par semaine, par des spécialistes des domaines « professionnel et patrimoine » se met en place. Par contre au mois d'août, l'agence sera fermée car c'est une période calme et souvent les personnels de remplacement ne sont pas des spécialistes avec l'expérience nécessaire.



Enfin, la mise en œuvre de la réglementation sur la mise aux normes Accessibilité et sur l'agrément Etablissement Recevant du Public (ERP) a fait l'objet d'un engagement fort de la Mairie. En effet, l'Adjoint à la sécurité a aidé à la constitution des dossiers et participé à toutes les commissions décisionnaires à la Préfecture. Plus de 40 commerçants et artisans ont ainsi été appuyés dans ces démarches parfois complexes.

Nouvel artisanat

Arnaud Chassaing, potier, a repris son échope, et la partage avec Sandrine Peiretti, tourrettane depuis 6 ans. Elle y confectionne des sacs à main en tissus recyclés, Jean's, lin, coton. Le bleu serait le seul point commun entre les objets en toile et les céramiques! Elle pratique également toutes sortes de retouches.

« Sand Création » 1 Grand' rue 2 06 81 83 02 67



Nouveaux commerces & services

Barbara Fanti et Caterina Cecconelli, de Bologne, créent des bijoux et objets en céramique ou pâte de verre. Exposant régulièrement en France, elles souhaitaient avoir un point d'attache dans un village du sud. Le hasard leur a fait découvrir Tourrettes pour lequel elles ont eu un vrai coup de coeur.

41 Grand'rue « **Terres et verres** » **2** 39 33 56 82 22 05



Vençoise d'origine, Laurence Genouillac, qui exerçait déjà à Tourrettes en 1999, est de retour après un séjour de 18 ans à Valberg. Elle a repris son atelier de création « **L'Arbre à bougies** ».

48bis Grand'rue

2 06 26 60 49 46



www.tourrettessurloup.com ⇒Art et artisanat d'art ⇒ Bijoux -- Bougies

Nguyen Dany Lang, 29 ans, a grandi dans le mileu artistique. En 2014, il a appris le tatouage au Vietnam, pays de son père, et de retour en France en 2015, il a commencé à exercer dans un salon à Cagnes-sur-mer avant de s'installer 43 Grand' rue à Tourrettes, village qui lui rappelle celui de sa grandmère du Limousin. Il fait des portraits réalistes et de style asiatique.

a 06 60 62 00 15



Camille Osteng, formé à la gestion de faune et de flore, BTS agricole et licence pro, écologue, gestionnaire d'espaces, après 5 ans d'apprentissage chez artisans tourrettans, propose : rénovation traditionnelle en pierres sèches et petite maçonnerie ; conseils en jardins et paysage, rénovation ; solution biodynamiques pour limiter l'arrosage ; suppression de plantes et d'animaux invasifs

a 06 79 27 35 88

Olivier BARLET, ingénieur diplômé en hydraulique urbaine, est un passionné de véhicules anciens. Il a commencé par la restauration de deux roues, principalement de vespas. Suite à la première remise en état d'une Porsche, il s'est familiarisé avec ce type de véhicule, et en est devenu le spécialiste. Les voitures sont entièrement démontées et leurs carrosseries refaites à neuf.

13 rue de la Bourgade

2 06 76 15 71 73



Jean-Marc Nabot a créé sur Internet un e-commerce spécialisé dans les articles pour les arts et spectacles, particulièrement toutes les formes de danses : classique, jazz, moderne, contemporain, danse de salons, gymnastique, hip-hop, country, ... Il fournit aussi directement les écoles de danse PACA.

13 rue de la Bourgade 2 06 64 04 66 85

Du nouveau dans la restauration

Charlotte Krogh, danoise de Copenhague, en France depuis mars 2014, ayant pris goût à l'hôtellerie grâce à son premier travail en Angleterre, a repris « **l'Auberge de Tourrettes** » en 2016. L'inauguration du restaurant (*), du jardin et de la piscine a eu lieu en présence d'un grand nombre d'invités le dimanche 9 avril.

(*) cuisine méditérrannéenne le soir, le lundi, jeudi, vendredi et samedi.

BBQ le dimanche midi dans le jardin, sur réservation.

11, Route de Grasse 207 87 62 95 74



La famille strasbourgeoise Spettel, tombée sous le charme de Tourrettes en 2015, a décidé de venir s'y fixer. Après 15 années de pratique de la restauration alsacienne, le pére Alain et le fils Anthony, se sont associés pour reprendre l'ancienne Pizzéria des Arts, d'où le nouveau nom du restaurant :

« Oue la famille ».

Cuisine traditionnelle, Pizzas et tartes flambées (spécialités alsaciennes)

Ouvert midi et soir. Fermeture le mardi.

7, Route de Vence 204 93 24 03 21



Stefan Linde, suédois en France depuis 9 ans, restaurateur du « Cinq » rue de la Bourgade, s'est associé avec Caroline et Élise pour ouvrir leur table d'hôte « **Le 10** », avec Giuseppe au fourneau et Gérard au bar. Leur concept : un plat unique différent chaque jour.

Convialité assurée avec l'espace bar et salons au premier étage, le billard américain au second et en prime vue mer panoramique!

Ouverture le soir du mardi au dimanche.

Bar à partir 18h.

Exposition temporaire des photos artistiques d'Olivia Gustinelli jusqu'au 15 juillet.





Caterina Murgia propose ses services de Chef à domicile pour les événéments ou repas en famille.

Elle élabore des menus à la demande, en respectant les saisons, afin que chaque assiette soit une fête visuelle et olfactive. Tous les produits sont frais et du terroir.

« Cucinopolis by Caterina »

2 04 93 32 17 64 **2** 06 72 09 36 51

Infos

Clôturer sa propriété, des normes à respecter

La clôture d'une propriété sur la commune fait partie des travaux devant faire l'objet d'une demande d'autorisation, avec dépôt d'une déclaration préalable de travaux en mairie. Elle est également soumise à certaines règles : distance, hauteur, sécurité...

Exemples de clôtures soumises à autorisation:

- clôture sur rue ou mitoyenne
- mur, clôture en bois ou PVC
- grillage
- clôture électrique
- barrière ou portail

Attention, des administrés ont été démarchés récemment par des sociétés qui avançaient à tort, la non-nécessité d'une demande d'autorisation!

Une nouveauté chez nos amis les chats

La commune a renouvelé sa confiance à l'association ASA06 pour la capture et la stérilisation des chats errants. En effet le bilan de l'année 2016 a été très encourageant avec 35 captures dont 31 stérilisations.

La mise en service de la fourrière à Vence, opérationnelle depuis fin 2016 permet également de recueillir les chats abandonnés, perdus ou malades, le temps d'identifier leurs propriétaires ou de trouver une famille d'accueil.

La commune a signé le 10 février 2017 une convention avec 30 MILLIONS D'AMIS qui accompagne dorénavant cette démarche responsable et respectueuse du bien-être animal.

Nous rappelons aux habitants de la commune que tout signalement d'îlots de chats errants, de chat blessé, malade, domestiqué ou non, doit se faire exclusivement :

- A la Mairie 2 04 93 59 30 11
- Ou la Police Municipale 2 04 93 59 33 13 L'association sera alors mandatée pour prendre contact avec les personnes à l'origine du signalement afin d'évaluer la situation et organiser la prise en charge de l'animal.

Cession des délaissés de l'ancienne voie des chemins de fer

La commune est propriétaire, depuis février 2015, des délaissés de l'ancienne voie des chemins de fer de Provence. Si vous êtes propriétaire d'un terrain limitrophe à la route des Valettes, la piste des Valettes, la route de Pie-Lombard, la route de Pascaressa ou la route de Provence, ce dernier empiète peut-être sur ledit délaissé.

Afin de régulariser l'emprise de votre terrain, ou bien dans l'opportunité d'agrandir celui-ci, la Commune vous propose d'acquérir la partie du délaissé qui vous intéresse.

Cette procédure d'acquisition passe par les étapes suivantes :

- 1. réalisation d'un plan par un géomètre-expert qui matérialise l'emprise du terrain que vous souhaitez acquérir et qui précise sa superficie indicative (ou apparente)
- 2. transmission du plan en Mairie pour l'évaluation du prix du terrain par le service des domaines
- 3. acceptation par écrit du prix fixé par la commune au regard de l'évaluation $% \left(1\right) =\left(1\right) \left(1\right) \left($
 - 4. délibération du Conseil Municipal autorisant la vente
 - 5. rédaction de l'acte notarié

Les frais liés aux points 1 et 5 sont à la charge de l'acquéreur.

Fibre optique

Si votre lotissement ou immeuble est constitué de 4 logements ou plus, vous pouvez demander, dès maintenant, l'installation pour 2018 d'une « prise fibre » dans chaque logement en contactant ERT Technologies :

Chantal BERNARD 2 04 92 91 00 80

c.bernard@ert-technologies.fr

Proximité réseau électrique et élagage

Si vous identifiez une zone présentant une dangerosité pouvant justifier une intervention urgente, contactez :

egd-alpes-maritimes-reseau-e@erdf-grdf.fr

Si vous habitez ou si vous souhaitez faire construire à proximité d'une ligne ou d'un ouvrage électrique, consultez la page :

http://www.enedis.fr/proximite-du-reseau-electrique

Cimetière de confessions juive et musulmane

Afin d'accéder aux demandes des familles de confessions juive et musulmane concernant les prescriptions religieuses ou coutumières relatives aux funérailles et à l'inhumation de leur défunt, un carré confessionnel a été créé dans le cimetière Intercommunal du Parc de la Sine.

Les personnes intéressées par l'acquisition de ces emplacements doivent se rapprocher du service de l'état civil de l'Hôtel de ville de la mairie de Vence située place Clémenceau, du lundi au vendredi : le matin de 8h30 à 12h30, et l'après-midi de 12h30 à 17h00.

La trousse de secours naturelle de l'été

L'été est arrivé, avec ses longues journées de belle lumière, ses baignades, ses fruits gorgés de soleil... et parfois ses désagréments : coups de soleil, piqûres de moustiques, de méduse, diarrhée, constipation, cystite, eczéma, mycose, herpès, perlèche... Insectes et champignons aussi aiment la chaleur.

Beaucoup de remèdes naturels tout aussi efficaces que ceux vendus aujourd'hui par l'industrie pharmaceutique peuvent les remplacer avantageusement. Il suffit d'avoir à la maison les recettes et ingrédients de base pour satisfaire l'inclination du corps pour les molécules naturelles. Voici quelques unes de ces recettes.

Quelques mises en garde toutefois :

- les huiles essentielles sont pour la plupart déconseillées aux femmes enceintes, à l'exception du citron par exemple, efficace contre les nausées. L'huile essentielle de menthe poivrée est déconseillée aux épileptiques.
- Utiliser des huiles essentielles biologiques chémotypées.

NB: pour beaucoup de troubles de l'été, la première mesure à adopter est de boire! C'est encore mieux si l'on n'attend pas d'être malade pour le faire. 2 litres d'eau (comprenant thés légers et tisanes) sont nécessaires par grosse chaleur, le corps éliminant 3 litres d'urine et de transpiration chaque jour. La différence est apportée par l'alimentation, surtout si l'on mange beaucoup de légumes et de fruits.

Maux de tête

- Boire de l'eau!
- 1 goutte d'huile essentielle de menthe poivrée sur les tempes (loin des yeux), pas plus! Pour les femmes enceintes: lavande vraie ou marjolaine à coquille sur tempe, front, et derrière l'oreille.
- une ampoule de Granions de magnésium à garder dans la bouche deux minutes avant de l'avaler
- Méditer, pratiquer des respirations ventrales.
- En cas de gueule de bois : ajouter 3 granules homéopathiques de Nux Vomica toutes les 2 heures + 1 trace d'huile essentielle de menthe poivrée sur la langue + repos digestif (pas de gras, de sucre) et monodiète de melon ou courge ou légumes verts ou riz semi-complet le soir.

Piqûres d'araignées, moustiques, ortie, aoûtat

- 8 gouttes d'huile essentielle biologique chémotypée de géranium d'Egypte
- 1 goutte de tanaisie
- 1 goutte de menthe poivrée
- 4 à 6 applications locales par jour

Piqûres d'abeilles, de guêpes, méduses

Appliquer régulièrement 1 goutte d'huile essentielle de lavande aspic. Pour les méduses, frotter d'abord la zone avec du sable pour enlever toute trace de filaments urticants et diluer à parts égales dans de l'huile d'amande douce avant d'appliquer sur toute la zone, régulièrement.

Diarrhée, douleurs abdominales

- Boire de l'eau !!
- Riz blanc et boire l'eau de cuisson, carottes, bananes peu mûres.
- Charbon végétal activé (en boutique bio) : 2 cuillères à soupe dans un verre d'eau, ou argile blanche : 1 cuillère à café dans un verre d'eau, à mélanger avec une cuillère en bois, pas en métal, 2 à 3 fois par jour à distance des repas.
- Capsules d'huiles essentielles Pranarom pour la sphère gastro-intestinale (en pharmacie ou sur Internet) selon la posologie pendant les repas.
- Spasmes : huile essentielle d'estragon et de basilic. 2 gouttes en onction sur le ventre, 3 fois par jour.

Gêne urinaire (douleurs à la miction)

L'examen cytobactériologique des urines (ECBU) et la consultation d'un médecin sont recommandés si les symptômes sont violents et/ou se poursuivent au-delà de deux jours malgré les conseils ci-dessous. Consultez un médecin dès les premiers symptômes si vous êtes un homme.

- Boire beaucoup d'eau !!
- Canneberge en ampoule, en boutique bio. 1 ampoule 2 fois par jour diluée dans de l'eau à distance des repas.
- Capsules d'huiles essentielles Pranarom pour la sphère gastro-intestinale (en pharmacie ou sur Internet) selon la posologie pendant les repas.
- Eviter oignons, asperges, poireaux
- Eviter les aliments acides et acidifiants (liste sur le site maisonjuvenalis.fr dans article du mois).
 Surtout : vin blanc, champagne, fruits rouges, vinaigre, condiments, agrumes, alcool, viande, charcuterie, lentilles, pois chiches, haricots, soja, sardines, maquereaux, anchois...
- Consommer des aliments alcalinisants : légumes, amandes, patates douces, courges, potimarron, pomme de terre vapeur, olives noires, fruits non acides : melon, brugnons, pommes non acides,...
- Consultez votre naturopathe pour rééquilibrer votre flore intestinale.

Aude Lamorelle, naturopathe **☎** 06.83.80.44.95

Une conférence sur les douleurs articulaires est prévue de 10h à 12h le samedi 7 octobre 2017.

Les jardins familiaux sont ouverts

Dans le dernier bulletin municipal, la création de l'association des Jardins Familiaux de Tourrettes (JFT) était annoncée.

Des terrains proches du village ont été recherchés, ce ne fut pas facile. Un seul propriétaire privé a bien voulu passer une convention de mise à disposition avec la commune de restanques sous le village.

Après un travail de débroussaillage en profondeur - la végétation avait largement repris ses droits il a fallu construire une rampe pour permettre à une mini-pelle d'accéder au site pour dessoucher. Les agents de la régie de l'eau ont également remis en service le bassin agricole.

Bref, un travail colossal, financé par la commune, qui a permis la création de 18 parcelles attribuées aux adhérents après tirage au sort. Les premières plantations sont faites.

Désormais, en s'arrêtant à l'horizon en arrivant de Grasse le visiteur découvre de belles restanques qui rappellent le Tourrettes d'autrefois quand, au pied du village, les habitants cultivaient fleurs et légumes.













Contact: 606 30 87 47 77

jardinsfamiliaux-tourrettes@orange.fr



Portraits

Gudmar Olovson



Gudmar Olovson avec Jacques Chirac devant le buste de De Gaulle.

Le lundi 17 avril dernier est brutalement décédé dans sa maison de Tourretttes, le sculpteur suédois Gudmar Olovson. Il était l'un des artistes les plus connus et établis en France où il était arrivé en 1959 à l'âge de 23 ans. Très proche de la sculpture classique, son œuvre porte sur l'étude du corps en mouvement et le portrait. Ce domaine l'amène à réaliser les bustes du Général de Gaulle, du roi de Suède Carl XVI, d'Ingrid Bergmann.



Le Pape recevant Gudmar Olovson au Vatican.

Emile Poma



Emile nous a quitté le 11 janvier dernier dans sa 98ème année. Une figure de Tourrettes et une mémoire vivante du village ont disparu.

Né sur la place, il a grandi au milieu des violettes que cultivaient ses parents. Brillant élève, il obtient une bourse et poursuit ses études à Grasse puis à Nice en classe préparatoire au Lycée Masséna.

En 1939, il intègre l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr et entame une carrière militaire qui le conduira sur de nombreux territoires (Indochine, Afrique occidentale, Afrique du nord). En 1976 comme Colonel, il prend sa retraite à Tourrettes et s'engage au service du village et de ses habitants. Elu pendant près de 20 ans, il participe également très activement à la vie associative, comme Président pendant deux décennies du « Club les Violettes » et membre actif des « Amis de Tourrettes ».

Viscéralement attaché à son village et conteur hors pair de son histoire, il laisse l'image d'un homme aux grandes qualités humaines.



des 20 ans du Club les Violettes

Etat civil

Bienvenue à nos petits Tourrettans



JACOMET Kayla Suzanne Saadia	Roanne	22/11/2016
BOUCHER Thibaut André Robert Désiré	Cagnes-sur-Mer	01/01/2017
TROPEANO BENVENUTO Lou Suzy Rina Annie	Cagnes-sur-Mer	06/02/2017
LECOMTE Elise Louise Cassiopée	Nice	19/02/2017
MEGE Hanaé Laetizia	Cagnes-sur-Mer	11/03/2017
BARONIO SCHAULI Lino Bernard Jean	Nice	27/03/2017
MERLE Joanne	Nice	30/03/2017
JEANGEORGE ROSSIGNOL Louise Josyane Martine	Cagnes-sur-Mer	20/04/2017
SCAVO CIABAUT Louna Muriel Nadine	Cagnes-sur-Mer	02/05/2017

Ils se sont dit «oui»

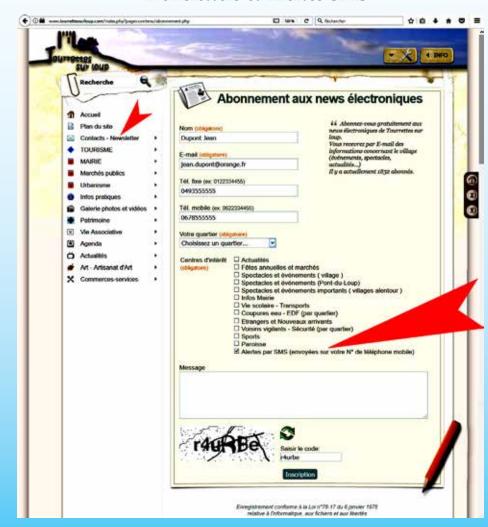


RÖTZEL Rainer et OLSSON Linda Maria	17/12/2016
LEMPEREUR de GUERNY Pierre Léopold et DE SOUSA Maria Rosalina	28/12/2016
DROEVEN David Vincent et MOREAU Marianne Hélène	28/01/2017
GHISELLI Patricia Emilia Louisa et CIRANO Charles Jean Claude	28/02/2017
BOUSSEAU Julien Nicolas Alain et VAN DER MIJE Lea	03/06/2017
JOUX Arnaud Noël Charles et PRYLUTSKA Kateryna	03/06/2017
MARCIANO Jean-Luc Vincent et FAGOT Cécile Jeanne Régina	06/10/2017

Ils nous ont quittés

DEPOILLY épouse COUTIER Françoise Thérèse	10/12/2016
FLAGEY Richard Gaston Max	22/12/2016
CROSET veuve GHISELLI Micheline Isabelle	01/01/2017
POMA Emile Célestin Denis	11/01/2017
GUERRAULT Jean Auguste Alfred	12/01/2017
KLINGBEIL Herbert	16/01/2017
BLANCHET Michel Roger	19/01/2017
BARALE Eugène Marcel Louis	20/01/2017
BEAUREGARD Philippe Robert	23/01/2017
BLASCO épouse JAKOBER Janine Joséphine Félicienne	04/03/2017
GUICHARD François Régis Elisée	08/03/2017
LE CLEC'H Marie Thérèse Joséphine Yvonne	10/03/2017
GUÉRILLOT Michel Antoine	31/03/2017
DOS SANTOS épouse DELORME Sylvie	02/04/2017
POZZO DI BORGO Xavier	12/04/2017
IACONO Hervé Claude	28/04/2017
GAUTIER Alain François Emile	11/05/2017
DENIS Dominique Maurice Henri	14/05/2017
DAPREMONT Gérard Jean Jules Gabriel	16/05/2017
LITS Daniel dit Pitou	03/06/2017

Newsletters et Alertes SMS





Pour recevoir les toutes les informations sur Tourrettes

ou uniquement les alertes SMS,

inscrivez-vous via le site Internet et cochez les cases correspondantes.

www.tourrettessurloup.com



